REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES — **COMMUNE DU MESNIL SAINT DENIS**

ARRETE MUNICIPAL SG N°2026 / 063

modifiant l'arrêté n° SG 2024 / 110 B

Objet : ADS n°2024-01– changement de véhicule

Monsieur le Maire du Mesnil-Saint-Denis, (Yvelines)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2213-33,

Vu le Code des Transports,

Vu le Code du commerce, notamment les articles L144-1 et suivants :

Vu la Loi n°2014-1104 du 1er octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur,

Vu le décret n°2014-1725 du 30 décembre 2014 relatif au transport portant réglementation de la profession de taxi dans les Yvelines,

Vu l'arrêté municipal du 2 novembre 1984 fixant le nombre de taxis autorisés à stationner sur la commune du Mesnil Saint Denis,

Vu l'arrêté municipal n° SG 2024/110 B, portant cession d'une place de taxi au profit de Monsieur Stéphane NDOUMBE sis 28 rue Einstein – 78990 ELANCOURT – société SNC TRANSPORT, cession de place signée le 31/05/2024,

Considérant, que Monsieur Stéphane NDOUMBE remplit les conditions pour exploiter l'autorisation de stationnement n°2024-01 délivrée le 12 juin 2024,

Considérant que le véhicule autorisé à stationné sur la commune a été remplacé, il y a lieu de mettre à jour l'article 2,

ARRETE

Article 1 : L'autorisation d'emplacement taxi n°2024-01 en cession de place de taxi (ancienne ADS n°01/92).

Article 2 : Le véhicule autorisé a stationné sur le territoire de la Commune est de marque **XPENG VP G6** (véhicule électrique) - immatriculé HH-631-NP, le chauffeur désigné est Stéphane NDOUMBE, la carte professionnelle du conducteur de taxi porte le n°07821718601.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Madame le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale d'Elancourt, la Police Municipale, sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mesnil Saint Denis, 27 avril 2026

Cédric CHAUVIERRE
Maire

MAIRIE LE MESNIL SAINT-DENIS

Arrêté rendu exécutoire compte tenu de la publication et de l'affichage en mairie le 30/04/2026

Cédric CHAUVIERRE
Maire

MAIRIE LE MESNIL SAINT-DENIS 78